

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES RETRAITES
ET DE LA SANTÉ
AU TRAVAIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23/12/2020

Laurent Pietraszewski se félicite du dépôt de la proposition de loi pour renforcer la prévention de la santé au travail

Laurent Pietraszewski, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion en charge des Retraites et de la Santé au travail, se félicite du dépôt ce jour de la proposition de loi destinée à renforcer la prévention de la santé au travail. Il salue le travail mené par les députées Charlotte Parmentier-Lecocq et Carole Grandjean pour aboutir à ce texte très attendu.

Cette proposition de loi permet de transposer les dispositions d'ordre législatif de l'accord national interprofessionnel « pour une prévention renforcée et une offre renouvelée en matière de santé au travail et conditions de travail » trouvé le 10 décembre dernier entre les partenaires sociaux au terme d'un travail approfondi de plusieurs mois.

Laurent Pietraszewski salue le travail et l'initiative des députés de la majorité, qui permettra de traduire rapidement dans la loi cet accord des partenaires sociaux, concrétisant ainsi les avancées très significatives en termes de protection de la santé au travail qui sont rendues possibles par cet accord.

Fruit d'un travail concerté, le texte déposé ce jour renforcera notamment les dimensions préventive et pluridisciplinaire de l'action des services de prévention et de santé au travail

interentreprises (SPSTI) et modernisera leur gouvernance.

« Chaque année en France, des milliers de salariés s'éloignent du monde du travail et de l'emploi en raison de problèmes de santé. Il y a urgence à développer une véritable culture de la prévention au travail pour limiter au maximum les risques d'inaptitude et de désinsertion professionnelle. Cette réforme y répond en ajoutant au suivi individuel de l'état de santé du salarié, un accompagnement des entreprises plus systématique, plus proche et plus opérationnel dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques globales de prévention » a déclaré Laurent Pietraszewski.

Secrétariat d'Etat chargé des retraites

et de la santé au travail

Cabinet de M. Laurent PIETRASZEWSKI

Tél : 01 49 55 31 79

Mél : communication-retraites@retraites.gouv.fr

127 rue de Grenelle

75007 PARIS 07

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)